

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2016

L'an deux mil seize, le vingt-cinq Février, à 18 Heures, le Conseil Municipal de QUEUILLE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur MASSON Yannick, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : dix.

Date de convocation du conseil municipal : 18 Février 2016.

Présents : Mmes MACHEBEUF, PESTANA,
Mrs MASSON, BOUTHET, LE PROVOST, KLUPINSKI.

Procurations de : Madame DELHOOF Marie-Hélène à Madame PESTANA Laurence
Monsieur BORDET Florent à Monsieur MASSON Yannick
Monsieur PEREIRA José à Monsieur KLUPINSKI Charles.

Absente excusée : Madame MIOCHE Chantal.

Secrétaire de séance : Madame PESTANA Laurence.

L'Assemblée municipale étant au complet, la séance débute à 18H20.

1) **Délibération : programmation FIC 2016-2018**

Le conseil municipal donne son accord et autorise le Maire à signer tous documents relatifs aux dossiers constitués pour l'année 2016 :

VOIRIE COMMUNALE :

Montant des travaux : 24 915.00 € HT

Subvention FIC : 6 876.54 €

PETITS PROJETS :

- **Réfection du toit de la grange**

Montant des travaux : 20 418.60 € HT

Subvention FIC : 5 635.53

- **Aménagement parking pour les commerces**

Montant des travaux : 2 081.00 € HT

Subvention FIC : 574.35

2) **Délibération : Désignation de nouveaux membres dans diverses commissions communales, dont la C.A.O. suite à la démission d'un conseiller municipal**

Monsieur FRADIN Eric a fait part de sa démission du Conseil Municipal par lettre à Monsieur le Maire reçue en mairie le 27/01/2016. Monsieur le Maire accepte cette démission et désigne par vote du Conseil Municipal les remplaçants dans les différentes commissions.

| COMMISSIONS | TITRE de Mr FRADIN | REMPLECE PAR |
|---------------------------------------|-----------------------|---|
| <u>APPEL D'OFFRES</u> | titulaire | BORDET F : titulaire KLUPINSKI C : suppléant |
| <u>COMMISSIONS MUNICIPALES</u> | | |
| - Bâtiments communaux et cimetière | | BORDET F |

| | | |
|--|----------------------------|----------|
| - Voirie, eau, assainissement, éclairage, fleurissement et services techniques | | BORDET F |
| - Urbanisme et révision PLU | Pas de remplaçant(e) nommé | |

3) **Délibération : Désignation de nouveaux délégués titulaires ou suppléants dans diverses structures intercommunales suite à la démission d'un conseiller municipal.**

Monsieur FRADIN Éric a fait part de sa démission du Conseil Municipal par lettre à Monsieur le Maire reçue en mairie le 27/01/2016. Monsieur le Maire accepte cette démission et désigne par vote du Conseil Municipal les remplaçants dans les différentes structures intercommunales.

| COMMISSIONS | TITRE de Mr FRADIN | REMPLECE PAR |
|------------------------------------|--------------------|--|
| - Sioule et Morge | Suppléant | BORDET F : suppléant |
| - Energie rive droite de la Sioule | Titulaire | BOUTHET JP : titulaire BORDET F : suppléant |
| - EPF SMAF | Suppléant | MACHEBEUF S : suppléante |

4) **Délibération : Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour fournitures de bureau sur le territoire communautaire**

Le conseil municipal approuve l'idée du groupement de commandes pour les fournitures de bureau et autorise Monsieur le Maire à signer la convention établie à cet effet.

5) **Questions diverses**

A/ Nous avons reçu en mairie un courrier de la société « Traitement et correction acoustique » qui propose de faire, gratuitement, une étude acoustique de notre salle socio-culturelle qui comprend un diagnostic et un descriptif des travaux à réaliser.

B/ PLU. Le diagnostic est terminé et va être transmis à la mairie.

C/ Monsieur RUIZ a envoyé un courrier à la mairie dans lequel il mentionnait qu'il voulait acquérir la parcelle AB 94 qui se situe à Puy Gilbert. C'est un bien de section et son acquisition est soumise à des conditions très précises que nous avons évoquées à Monsieur RUIZ dans notre courrier de réponse du 25/01/2016 envoyé en LR/AR et resté sans réponse à ce jour.

Le 26/02/2016, un nouveau courrier LR/AR a été envoyé à Mr RUIZ.

D/ L'association « insertion » travaille à la réfection du logement au-dessus de la salle des fêtes. Les matériaux leurs sont fournis et les travaux se déroulent sous l'autorité d'une responsable.

E/ Le dossier pour l'installation d'un artisan dans l'ancienne salle des fêtes a été déposé pour obtenir des subventions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H10

Le Maire,

Yannick MASSON

